



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 JUIN 2015

Présents : CHAUVRY Francis, HUC Alain, HUC Christian, SICRE Marc, MARIA Katia, MALZIS Christian, MOUCHET Sabine, SURRE Jacques, TICHADOU Guy,

Absent(e) : SONAC Gérard

Excusé(é) : BREONCE Karine

Convié(é) :

Secrétaire de séance : SICRE Marc

1 – Compte-rendu de la journée des Fêtes Aromatiques de Teilhet

La Mairie remercie tous ceux qui ont participé à la journée et à sa préparation.

Le bilan est globalement positif.

Retour positif aussi des exposants (marché et vide-grenier)

Problème sur les parkings avec parfois des stationnements "anarchiques"

Problème du "chevauchement" de certaines animations (visite Tabariane qui a pris plus de temps que prévu et atelier)

Point buvette trop loin du vide-grenier.

2 – Résultat du Concours de dessin

Ecole de Teilhet	1 ^{er}	n°9	Maël Trujillo Genes a obtenu 19 votes sur 175
	2 ^{ème}	n°1	Erine Bréonce a obtenu 17 votes sur 175
Ecole de Rieucros	1 ^{er}	n°41	Surya Doukali Dobé a obtenu 46 votes sur 175
	2 ^{ème}	n°40	Louna Bouzin Réche a obtenu 25 votes sur 175
Ecole de Tourtrol	1 ^{er}	n°46	Clara Daltin a obtenu 29 votes sur 175
	2 ^{ème}	n°56	Elhora Foucher a obtenu 17 votes sur 175

Le dessin d'Elhora Foucher n'a pas été visible une partie de la matinée, un autre dessin était collé dessus.

En plus de sa 2^{ème} place, elle obtient un lot supplémentaire en dédommagement.

L'organisation de goûter par la Mairie pour remercier les classes participantes se fera directement avec les enseignants concernés avant la fin de l'année scolaire.

3 – Dossier embellissement des communes

Réunion à la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix : une étude sur l'embellissement n'est pas jugée opportune car nous avons déjà le retour du CAUE.

Possibilité de se positionner encore sur les "Villages fleuris" : Dossier à voir (C. Malzis)

Evolution du budget plantation : 650 € en 2013, 585 € en 2014 et 326 € en 2015 (hors tilleuls – 250 € d'économies réalisées grâce à l'intervention de C. Malzis – Pépinières Clarac)

4 – Organisation "Repas Villageois"

Le vendredi 12 juin, la Mairie de Teilhet et le Comité des Fêtes organisent un repas villageois à l'école de Teilhet sous la forme d'une "auberge espagnole".

Le Comité des Fêtes et la Mairie offrent les saucisses grillées.

5 – Point sur les travaux

Au Presbytère : Le branchement au tout-à-l'égout est terminé (environ 1 600 €)

Révision de la plomberie

Le reste des travaux a été estimé par R. Tichadou (devis) à 45 000 € - matériaux inclus

Des devis ont été demandés pour **le toit de l'atelier**.

Pour l'instant, une seule réponse (Boudenne) avec un devis à 30 000 €

Maison Huc : en attente de devis

Entretien de **l'appartement au dessus de l'école** : le plancher a été refait et une hotte a été installée.

Ecole

Passerelle en mauvais état (problème de rouille sur des zones cachées) : besoin de travaux de réfection.

Le sol de la cour est abîmé et nécessite un ragréage.

Sécurité : problème de mise au norme incendie : travaux à réaliser cet été (1 500 € environ)

Il est aussi nécessaire de réparer **les bancs** (partie en bois) de la place.

Subvention de 1 000 € environ de la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix pour l'aménagement de dalles pour les zones "ordures ménagères"

6 – Achats

Un petit camion benne d'occasion a été acheté (7 000 €) en remplacement du dumper qui n'était plus aux normes.

Le dumper a été vendu aux enchères pour un montant de 1 200 €.

Contact pris avec la propriétaire du terrain à côté de l'école pour savoir si elle souhaitait le céder et faire une proposition.

7 – Prime

Attribution d'une prime pour N. Médrano de 988,29 €

Voté à l'unanimité

8 – Modification des statuts de la SDCEA (Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées d'Ariège)

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les statuts suite à une restructuration du syndicat.

Voté à l'unanimité

9 – Etude des berges de l'Hers

Le SMAHA a rédigé le cahier des charges de l'étude, dossier validé en réunion par la Préfecture (solution de compromis)

Un appel d'offre doit être lancé. Le montant de l'étude est estimé entre 30 000 et 50 000 €, montant pris à 80 % en charge par des financements publics.

Le montant restant est à la charge :

- de la commune
- du propriétaire ayant construit illégalement les digues sur les berges de l'Hers (voir dans dossier courrier engagement)

Le vote doit permettre de faire les demandes de subvention.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Démoustication : contrat en cours [intervention prévue le 25 juin 2015]

Il est rappelé **qu'il est impératif d'éliminer les eaux stagnantes**, chez soi et autour de chez soi (coupelles, pots, bidons...), lieux propices au développement des larves.

Le moustique tigre, vecteur du chikungunya, est implanté et actif dans l'ensemble des départements limitrophes à l'Ariège.

Fin de la séance à 23 h

